RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

Alpes-Maritimes primeur ou nouveau rouge

Vin primeur

LE PRODUIT

L'IGP Alpes-Maritimes se décline en vins rouges (50%), blancs (35%) et rosés (15%) ainsi qu'en mousseux. L'une des particularités de cette IGP est de produire des vins primeurs, c'est-à-dire des vins mis en bouteille et commercialiés juste après les vendanges et destinés à être bus jeunes. Les cépages locaux braquet, fuella nera, grassen, mourvaison composent les vins rouges. Les vins rosés comprennent aussi grenache et cinsault. Les vins blancs sont issus principalement du cépage vermentino.

ARÔMES ET SAVEURS

Les vins rouges sont généralement tanniques, racés et puissants. Les vins rosés sont épicés, bien structurés avec une certaine fraîcheur. Les vins blancs sont complexes et élégants, avec des arômes floraux et d'agumes. Les vins mousseux ont une fine bulle et sont frais, avec des arômes floraux ou fruités.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

L'IGP est produite dans les Alpes-Maritimes (région Provence-Alpes-Côte d'Azur). Dans les vallées remontant vers la montagne, sur des coteaux bien exposés, la vigne côtoie l'olivier sur environ 50 hectares, principalement sur les communes de Saint Jeannet, Saint-Paul-de-Vence et sur la préfecture Nice. On en retrouve aussi sur l'île de Saint-Honorat dans le vignoble des moines de l'Abbaye de Lérins.

UN PRODUIT RECONNU

Le vin de Pays des Alpes-Maritimes est reconnu depuis le 13 septembre 1968. Malgré la pression foncière dans ce secteur, une quinzaine d'exploitations familiales défendent encore la viticulture sur la Côte d'Azur.

Le saviez-vous

Les vignes sont installées au sein des coteaux sur d'étroites banquettes façonnées par l'Homme. Dans ce coin du Sud-Est de la France, on les appelle des

"restanques".

Informations techniques

Cahier des charges
Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires
Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Situation

3 SUD-EST

Carte

Cliquer sur le lien suivant pour afficher la carte
Aire géographique

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Syndicat des Vignerons du Var

70 avenue du président Wilson
83550 VIDAUBAN

N°SIRET : 41019501000021
Contact : Jérôme ROUZIER
Tél. : 04.94.73.54.12
Fax : 04.94.73.52.91
Mél. : syndicat.var@orange.fr

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit

INAO La Valette du Var

Parc Tertiaire Valgora - Bâtiment C
Avenue Alfred Kastler
83160 LA VALETTE DU VAR

N°SIRET : 13000270200400
Tél. : 04 94 35 74 67
Fax : 04 94 65 89 43
Mél. : INAO-LAVALETTEDUVAR@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)

Laboratoire Départemental d'Analyses du Var (LDA83)

Siège
375 rue Jean Aicard
83300 DRAGUIGNAN

N°SIRET : 22830001800238
Contact : Christophe BARNABOT
Tél. : 04 83 95 32 30
Fax : 04 83 95 32 30
Mél. : cbarnabot@cg83.fr / dgavalda@cg83.fr

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/produit/alpes-maritimes-primeur-ou-nouveau-rouge-17610*

List of links present in page

1. mailto:syndicat.var@orange.fr
2. mailto:INAO-LAVALETTEDUVAR@inao.gouv.fr
3. mailto:cbarnabot@cg83.fr / dgavalda@cg83.fr